



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E78687

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2026

ÉDITÉ LE

02/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 09/06/2008  
4 000

Raison sociale : SARL MARQUER

Sigle : SARL MARQUER

19 ROUTE DE SAINT - SENIER  
50240 SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ST AUBIN DE TERREGATTE 2008B00264

Téléphone : 02 33 48 40 67

Fax : 02 33 58 97 82

Portable : 06 19 20 27 99

Siret : 504 619 974 00026

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 3078750

Site Internet :

E-mail : marquer.catherine@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3946471504

Responsabilité légale :

MARQUER CATHERINE CO-GÉRANTE / MARQUER CATHERINE CO-GÉRANTE /  
MARQUER YANNICK CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3946471504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Plâtrier / Plaquiste)	10/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.